



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE



Agence Nationale des Barrages et Transferts

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°16-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale des Barrages, et Transferts, déclare l'annulation d'attribution provisoire de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°06/2023 ayant pour objet " Construction de trois (03) contournement au niveau de la Station de Pompes SP11, SP12, et SP13 du projet de transfert "Koudiet Aerdoune Lot 03 dans la Wilaya Bouira et Médéa", paru sur le ROMCP et les quotidiens nationaux : Horizons - El Chéab.

Horizons : 24-10-2023 - Anop 2315026301